



Institut de recherche
pour la conservation
des zones humides
méditerranéennes

La Tour du Valat recrute

Un(e) chargé(e) de mission « animation du Pôle-relais lagunes méditerranéennes en région SUD Provence-Alpes-Côte d'Azur »

La Tour du Valat est une fondation privée dédiée à la recherche et à la conservation des zones humides méditerranéennes, basée en Camargue. Fondée en 1954 par le Dr Luc Hoffmann, elle possède une expertise scientifique reconnue internationalement et apporte des réponses pratiques aux problèmes de conservation et de gestion durable des ressources naturelles tout autour du bassin méditerranéen. La Tour du Valat emploie environ 80 personnes et accueille sur son site plusieurs autres structures, ainsi que de nombreux stagiaires et/ou volontaires.

Le Pôle-relais lagunes méditerranéennes est piloté depuis 2001 par la Tour du Valat, en partenariat étroit avec le Conservatoire d'espaces naturels du Languedoc-Roussillon et l'Office de l'environnement de la Corse. L'équipe est composée de 6 personnes, réparties sur Arles, Montpellier et Corte. Ce dispositif fait partie du réseau des Pôles-relais zones humides, coordonnés par l'Agence française pour la biodiversité (AFB) et labellisés par l'Etat pour leur promotion d'une gestion durable et leur action de diffusion et d'échange de connaissances.

Son territoire d'action : Les lagunes côtières et leurs zones humides périphériques, ces étangs littoraux qui forment un chapelet sur 130 000 hectares en Occitanie, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse.

Sa mission : Favoriser une meilleure reconnaissance de ces milieux et encourager leur gestion durable par l'animation d'un réseau d'acteurs, la mutualisation des connaissances et bonnes pratiques, la sensibilisation.

Ses cibles privilégiées : Gestionnaires, agents des collectivités territoriales et de l'État, élus, socio-professionnels, scientifiques, associations d'EEDD, grand public.

Plus de détails sur : www.tourduvalat.org/fr/ et www.pole-lagunes.org

Mission

Dans le cadre du Pôle-relais lagunes méditerranéennes, les missions principales exercées sur la région Provence-Alpes-Côte d'Azur seront de :

- Planifier l'action en lien avec la chef de projet du Pôle lagunes, au regard des orientations définies par le Comité de pilotage et participer aux échanges avec les partenaires pour la mise en œuvre des actions,
- Mettre en œuvre les actions du programme annuel établi et notamment :
- Réunir et diffuser les connaissances sur les lagunes de la région : enrichir le site Internet et le Portail national zones humides, la Lettre des lagunes, la base de données bibliographique.

- Informer, sensibiliser et animer les acteurs cibles : organiser des journées d'échanges/rencontres/formations et événements de sensibilisation de divers publics, organiser la campagne de communication interrégionale autour de la Journée mondiale des zones humides et des Journées européennes du patrimoine, contribuer aux démarches et dispositifs relevant des politiques en faveur des zones humides.
- Participer aux réflexions menées au sein du centre national de ressource national Zones humides porté par l'AFB, en lien avec les autres Pôles-relais zones humides.
- Mettre en œuvre les actions définies dans le cadre du projet Life intégré « Marine habitat », d'une durée de 8 ans, coordonné par l'AFB avec 11 autres partenaires, dont la Tour du Valat. Son objectif est d'améliorer l'état de conservation des habitats naturels marins (dont les lagunes font partie) en mobilisant l'ensemble des parties prenantes de Natura 2000. Il s'agira en particulier :
 - aux côtés de l'UMS PatriNat, de faire émerger une méthode d'évaluation de l'état de conservation de l'habitat « lagunes côtières méditerranéennes » 1150-2* et d'accompagner son déploiement auprès des animateurs N2000 sur les sites concernés par cet habitat.
 - de créer une dynamique avec l'ensemble des parties prenantes qui mènent une activité susceptible d'impacter l'habitat, afin de faire évoluer les pratiques et améliorer l'état de conservation.

Le poste sera également fortement en lien avec les diverses activités de la Tour du Valat.

Profil

Le/la candidat(e) fera valoir une expérience réussie et un fort intérêt pour le développement durable des milieux lagunaires.

Les qualifications et expériences requises sont les suivantes :

- Formation : Master 2 ou niveau équivalent (Bac + 5) en environnement.
- Expérience : Au moins 3 années dans la protection et la gestion des milieux naturels. Pratique souhaitée du réseau d'acteurs institutionnels, scientifiques et associatifs.
- Expérience en montage et gestion de projets indispensable : montage de projets, planification, mise en œuvre et suivi des actions engagées, suivi budgétaire, animation de réunions. Expérience appréciée dans la participation à un projet européen de type Life et sur le dispositif Natura 2000.
- Connaissance approfondie des enjeux liés aux lagunes et aux différentes activités/usages qui s'y rattachent.

Les compétences suivantes sont également recherchées :

- Une capacité à travailler de manière autonome et en équipe.
- Très bonnes capacités organisationnelles et relationnelles, ouverture et esprit de synthèse.
- Un fort intérêt à travailler avec une multiplicité de publics.

Nature du contrat de travail et rémunération

Rémunération mensuelle : 2200 - 2500 € brut selon expérience (convention CCNA, groupe E coefficient 350 - groupe F coefficient 400)

Lieu de travail : Tour du Valat, Le Sambuc, 13200 Arles. Déplacements réguliers en région SUD Provence-Alpes-Côte d'Azur et Occitanie.

Durée du contrat : CDI temps plein

Prise de poste : 7 janvier 2019

Comment postuler ?

Envoyer le dossier de candidature à mauclert@tourduvalat.org (indiquer POSTE CM PACA dans l'objet du mail) avec :

- une lettre de motivation
- un curriculum vitae
- Les noms et coordonnées (téléphone, adresses e-mail) de deux références, dont un employeur récent

Date limite de candidature : 25 octobre 2018

Pour tout renseignement, contacter Virginie Mauclert mauclert@tourduvalat.org

Les candidats présélectionnés seront convoqués pour un entretien à la Tour du Valat mi-novembre. Les frais de déplacements pourront être remboursés sur demande.